

Au lieu de procéder au déplacement des voies ferrées et de combler les espoirs créés délibérément dans le futile espoir de défaire des députés, comme celui de Winnipeg-Nord-Centre, il a voulu recourir à un certain subterfuge politique dans le centre-ville, et recruter des candidats pour le parti libéral parmi un groupe de citoyens qui, ne se doutant de rien, cherchaient à protéger les intérêts de leur localité en protestant contre la construction du viaduc Sherbrook-MacGregor. Telle était la situation au printemps de 1979. Toutes ces balivernes prononcées vendredi après-midi étaient destinées à tirer d'affaire le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et à relancer la balle dans le camp de la ville. Il appartiendrait donc peut-être à la ville de régler elle-même son problème. Car le ministre n'est certainement pas le seul coupable dans ce drame. A mon avis, monsieur le président, c'est ce que nous aurions dû comprendre de toutes les déclarations du ministre. Je l'inviterais donc à répondre à ma proposition. Nous pourrions ainsi constater combien courte est sa mémoire pour d'autres sujets.

M. Axworthy: Monsieur le président, je me réjouis de constater que le NPD est maintenant d'avis qu'un investissement de 50 millions de dollars est insignifiant. A mon avis, les contribuables se réjouiront d'apprendre que ce parti méprise le trésor public et qu'il fait peu de cas de la plus grande initiative jamais prise dans la ville de Winnipeg depuis plusieurs décennies.

Je tiens maintenant à réfuter cette déformation complète des faits que le député de Winnipeg-Birds Hill essaie de propager. Cela m'étonne, il n'est habituellement pas enclin à ce genre de tactique parlementaire.

Seulement pour m'assurer que le compte rendu est juste et que les choses sont bien ce qu'elles sont, je veux signaler, monsieur l'Orateur, que les auteurs du communiqué sur le déplacement des voies ferrées à Winnipeg ont établi expressément que le gouvernement fédéral était prêt à respecter son engagement financier si l'on décidait de procéder à ce déplacement. C'est la seule décision que nous prouvions prendre. Compte tenu des exigences de la constitution, nous ne sommes pas en mesure de dicter les priorités que doivent adopter les gouvernements provinciaux.

M. Blaikie: Ce n'est pas ce que vous avez dit à la population le printemps dernier.

M. Axworthy: La seule chose qu'on nous a demandée, c'était si nous étions prêts à payer notre juste part des frais. Vendredi, nous étions prêts à le faire, mais nous ne pouvons agir unilatéralement. Nous devons compter sur la collaboration et la participation des autres niveaux de gouvernement.

Si le député de Winnipeg-Birds Hill me dit qu'il ne tiendra aucunement compte des autres niveaux de gouvernement, qu'il écartera totalement les obligations constitutionnelles que nous impose l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et qu'il fera fi de tout esprit de collaboration, c'est là une bien piètre approche et une bien pauvre philosophie. Il me semble que ses déclarations sont très autocratiques—il veut arriver à ses fins, quoi qu'il arrive. Il se fiche de ce que peuvent penser les autres niveaux de gouvernement, il n'est pas prêt à collaborer avec

Crédit d'impôt à l'emploi—Loi

eux. Je signale au député que nous devons travailler en fonction du pays tel qu'il est construit, pas le refaire pour accommoder les illusions de qui que ce soit. On a pris un engagement. L'argent pourrait encore être dépensé pour la relocalisation des voies ferrées parce qu'on s'était entendu pour étudier cette possibilité.

Je vois le député qui représentait Elmwood à l'assemblée législative provinciale, à la Chambre. Il avait dit à cette assemblée législative: «Oubliez la relocalisation, notre parti n'y croit pas.» Il a été le pire critique, monsieur le président. Les choses qu'il a dites à mon sujet m'ont choqué et m'ont embarrassé. Le langage dont il s'était servi, monsieur le président!

Une voix: Pauvre Lloyd!

M. Axworthy: J'ai été peiné de voir que le député d'Elmwood était prêt à rejeter complètement toute idée de relocalisation et qu'il commentait la question au nom du groupe du NPD à l'assemblée législative provinciale. Je pense que cela a été malheureux. Je regrette qu'un allié politique du député de Winnipeg-Birds Hill ait été prêt à adopter une position aussi incongrue. Il a aidé à détruire l'esprit de collaboration que nous essayions de créer et que nous avons réussi à créer par notre initiative. Les gouvernements fédéral, provincial et municipal sont maintenant en train de travailler dans un esprit d'harmonie à l'avantage de la ville de Winnipeg.

M. Taylor: Monsieur le président, j'aimerais signaler au ministre que le dernier orateur du NPD avait raison. Le chômage sous le gouvernement NPD en Saskatchewan a diminué: des milliers de gens de la Saskatchewan ont déménagé en Alberta!

Des voix: Bravo!

M. Taylor: Cela montre ce que la libre entreprise peut faire parce que c'est ainsi qu'ils font dans cette partie du pays.

Je voudrais poser une ou deux questions et obtenir des réponses aussi simples et précises que possible. Je dis cela parce que si un employeur écoute ce débat ou le suit à la télévision ce soir, nous n'avons rien dit qui lui permette de savoir comment il peut profiter de cette loi. Si j'étais en chômage avec une femme et des enfants affamés, si j'étais un assisté social, on n'a rien dit ce soir qui puisse me donner beaucoup d'espoir.

Cette mesure vise évidemment à fournir de l'emploi à certaines personnes. Je ne pense pas qu'un seul bill puisse régler tous les problèmes du chômage, et il est ridicule de prétendre le contraire. Il faudra toutes sortes de mesures pour remettre le pays au travail. Puis-je demander au ministre s'il existe des régions du pays où ce bill ne s'applique pas?

M. Axworthy: Monsieur le président, avant de répondre à la question du député, je lui ferai remarquer qu'au Manitoba nous voyons les choses d'un autre œil. Lorsque le NPD était au pouvoir en Saskatchewan, des gens sont partis, et lorsque nous avons élu un gouvernement conservateur, ils sont partis encore en plus grand nombre vers l'Alberta. Cela marche donc dans les deux sens, monsieur le président.